

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

N° 15-21-22

Rehaussement des mesures sanitaires

Gatineau, le 17 décembre 2021 – Les récentes données quant à l'évolution des personnes infectées par la COVID-19 conduisent le gouvernement à prendre des mesures supplémentaires afin de diminuer la propagation du virus.

Voici ce qui est important à retenir pour les élèves et les membres du personnel du Centre de services scolaire des Draveurs.

Port du masque

Dès le 20 décembre, le port du masque d'intervention sera obligatoire pour tous les élèves du primaire, du secondaire, de la formation professionnelle et de l'éducation aux adultes en tout temps, soit en classe, au service de garde, dans les aires communes, lors des déplacements et durant le transport scolaire.

Les élèves de l'éducation préscolaire doivent continuer de porter uniquement le masque d'intervention à l'intérieur des autobus scolaires et des berlines lorsqu'ils utilisent des transports multiniveaux.

Retour à l'école en janvier

Le retour en classe aura lieu comme prévu, pour tous les élèves, le 10 janvier 2022.

Pour les élèves de la formation professionnelle qui sont en stage, leur stage pourra commencer normalement à la date convenue.

De manière préventive, les élèves du secondaire seront invités à amener le matériel informatique nécessaire à la maison avant le congé des fêtes. Pour le primaire, toujours de manière préventive, du matériel pédagogique pourrait également être amené à la maison par les élèves et, ce, selon les consignes de l'enseignant.

Le Centre de services scolaire des Draveurs tient à remercier les élèves, les parents et les membres du personnel pour leur collaboration.